



HAL
open science

Pour une anthropologie de la richesse

Catherine Baroin

► **To cite this version:**

Catherine Baroin. Pour une anthropologie de la richesse. KARADIMAS Dimitri; LÉCRIVAIN Valérie; ROSTAIN Stéphen. De l'ethnologie à la préhistoire. En hommage à Alain Testart, Cahiers d'Anthropologie Sociale (16), L'Herne, pp.121-132, 2018, 9 782851 973863. halshs-03975827

HAL Id: halshs-03975827

<https://shs.hal.science/halshs-03975827>

Submitted on 25 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une anthropologie de la richesse¹

Catherine Baroin

Tout d'abord, que faut-il entendre par « richesse » et pourquoi ce titre ? La richesse, comme le précise Alain Testart, « c'est le concept fondamental et premier de l'économie politique" (2013c : 13). Etudier la richesse consiste donc à examiner comment elle est produite, quels sont ses usages, comment elle circule ou s'accumule, et comment ces faits se répercutent sur les relations sociales et politiques. En d'autres termes, l'étude de la richesse définit le champ de l'anthropologie économique au sens large. Alain Testart s'est illustré de manière très novatrice dans ce domaine et c'est un aspect central de son œuvre, comme je veux le souligner ici. Mais pour autant, il n'a pas fait école auprès de ses collègues, il est resté plutôt solitaire dans son entreprise². Cette situation est d'autant plus regrettable que ce champ de recherche trop délaissé par les ethnologues est aussi vaste qu'essentiel. C'est pourquoi cette communication, en même temps qu'un hommage à Alain Testart, se veut une plaidoirie « pour une anthropologie de la richesse ».

Je soulignerai donc l'importance du legs d'Alain Testart en matière d'anthropologie de la richesse. Son apport tourne autour d'un très large éventail de thèmes, dont deux sont particulièrement décisifs à mes yeux. Il s'agit d'une part de la classification générale proposée dans *Eléments de classification des sociétés* (2005a), et d'autre part de ses analyses sur les transferts de biens et le don. La thématique du don est d'ailleurs la seule, en France, à avoir connu un remarquable développement, sous l'impulsion enthousiaste de la bien nommée *Revue du MAUSS*³. On a vu du don partout. Alain Testart s'est inscrit en faux contre ce courant, dans une contribution aussi originale qu'essentielle (*Critique du don*, 2007). Mais j'évoquerai tout d'abord quelques souvenirs personnels.

Quelques souvenirs personnels

J'ai suivi le séminaire d'Alain Testart de 2002 à 2006. Il se tint d'abord rue d'Ulm en 2002-2003, de façon informelle, avec Jean-Louis Brunaux dans le cadre du Laboratoire d'archéologie de l'Ecole normale supérieure. Puis ce séminaire de sociologie générale fut hébergé au Collège de France, rue du Cardinal Lemoine, de janvier 2004 à juin 2006. Nous n'étions pas très nombreux, une dizaine peut-être de fidèles s'y retrouvait régulièrement. Les exposés d'Alain étaient passionnants et les débats toujours très vifs, car il se montrait toujours très ouvert aux questions qu'on lui posait et prêt aux remises en cause. Les discussions se poursuivaient au dîner, le soir, dans le petit restaurant turc "La voie lactée" tout proche, où nous réservions notre table. En 2005-2006, à la demande d'Alain, nous avons organisé ensemble un second séminaire en lien direct avec le sien, intitulé « Exemples de sociétés ». Divers ethnologues y sont venus discuter leurs matériaux de terrain.

¹ BAROIN, C. 2018. "Pour une anthropologie de la richesse", in KARADIMAS Dimitri, LÉCRIVAIN Valérie, ROSTAIN Stéphen (dir.) *De l'ethnologie à la préhistoire. En hommage à Alain Testart*, Cahiers d'Anthropologie Sociale 16, Paris, L'Herne, pp. 121-132.

² Le renouveau actuel de l'anthropologie économique, sous impulsion anglo-saxonne (Carrier (ed.), 2005 ; Graeber, 2011 ; Hann et Hart, 2011 ; Carrier et Don Kalb (eds.), 2015), résulte d'interrogations sur le monde contemporain (mondialisation, rôle de la finance, etc.) et non de l'étude des sociétés "autres" qui sont le champ d'investigation scientifique d'Alain Testart.

³ Le sigle de cette revue, MAUSS (Mouvement Anti-Utilitariste dans les Sciences Sociales), réfère délibérément à Marcel Mauss, le célèbre auteur de *L'Essai sur le don* (1925).

En 2003, pour mon habilitation à diriger des recherches en ethnologie⁴, j'ai sollicité Alain qui accepta avec plaisir d'être membre du jury. Cette thèse sur travaux se base sur trente ans de recherches menées sur deux terrains africains, chez les Toubou, pasteurs sahéliens du Niger et du Tchad, puis chez les Rwa, agriculteurs montagnards de Tanzanie. L'intervention d'Alain lors de la soutenance fut, bien sûr, d'une très grande pertinence. Il fit l'éloge de la précision de mon travail sur les transferts de bétail chez les pasteurs toubou, transferts qui, sous l'impulsion des mariages, constituent le substrat économique essentiel de cette société⁵.

En juin 2012, j'organisai à Nanterre avec Cécile Michel le colloque « Richesse et Sociétés », et nous avons demandé à Alain Testart de le présider et de l'introduire. Ce 9^e colloque de la Maison Ginouvès, Archéologie et Ethnologie, rassemblait comme il est d'usage archéologues et ethnologues, leur donnant l'occasion de confronter leurs points de vue. Cette démarche s'inscrit dans un esprit fidèle à celui d'Alain Testart, puisque ses travaux incitent au dialogue entre nos deux disciplines. Jusqu'à la dernière minute nous avons espéré sa venue, mais à son grand regret comme au nôtre, son état de santé déjà très compromis l'en a empêché. Son texte d'introduction au colloque figure cependant dans notre ouvrage paru l'année suivante, en 2013, année de son décès.

Je garde de ces années d'échanges un souvenir ébloui, car Alain fut sans conteste le chercheur avec lequel j'ai eu les discussions les plus stimulantes et les plus fructueuses. Mais j'en viens maintenant au cœur de mon propos, qui est de montrer en quoi les interrogations sur la richesse sont un thème central de son œuvre, comme il en convenait d'ailleurs volontiers lui-même.

L'anthropologie de la richesse, au centre de l'œuvre d'Alain Testart

L'intérêt d'Alain Testart pour le thème général de la richesse, sous ses multiples aspects, se constate à la simple lecture de sa bibliographie. Les perspectives qu'il ouvre à cet égard sont trop vastes et nombreuses pour être toutes considérées ici, et je me limiterai donc à quelques points essentiels. Laissant à d'autres l'évocation du pan archéologique de son œuvre, je m'attacherai à son volet ethnologique, pour ce qui concerne la richesse. J'aborderai ses travaux sur la monnaie, l'esclavage, les éléments de classification des sociétés, la circulation de la richesse (dons, échanges et autres transferts de biens), et finirai sur l'apport d'Alain Testart au colloque de Nanterre en 2012.

La monnaie

L'étude de la monnaie constitue un champ de recherche pluridisciplinaire extrêmement vaste, auquel l'anthropologie française a contribué de manière significative dans la période récente⁶. Testart y participe par sa publication de 2001, *Aux origines de la monnaie*, dont j'ai fait le compte rendu⁷. Il conteste la définition habituelle de la monnaie par ses trois fonctions (unité de compte, moyen d'échange, réserve de valeur) et affirme qu'elle est avant tout un moyen de paiement. Il souligne l'importance du crédit dans les sociétés primitives, où l'échange revêt essentiellement cette forme.

Sur l'économie de ces sociétés, Testart établit plusieurs constats. Tout d'abord, la monnaie y est un moyen de paiement, alors qu'elle n'est pas un moyen d'échange. Ensuite, l'échange s'y

⁴ Baroin 2003a.

⁵ Baroin, 1985.

⁶ Breton (éd.), 2002, Pion et Formoso (éds.), 2012.

⁷ Baroin, 2003b.

fait souvent en dehors de toute monnaie. Il est impulsé par le phénomène du crédit, qui précède la monnaie et non l'inverse (p. 46). La multiplicité des dettes entre les personnes, et des contreparties attendues parfois longtemps plus tard, conduit à un endettement interpersonnel généralisé. Ce "gigantesque système de crédit" (p. 41) est caractéristique de la vie économique des sociétés primitives. Par ailleurs l'échange, dans ces dernières, s'opère souvent par le biais d'une forme sociale spécifique, celle d'un lien amical préexistant entre deux partenaires (p. 42). Testart évoque brièvement le cas de sociétés sans monnaie et sans paiement, du fait qu'elles sont également dénuées de richesse. Tel est le cas de l'Australie (p. 43-45), dont les caractéristiques qu'il dénote annoncent la typologie des sociétés humaines qu'il établira par la suite en trois grands groupes, selon le rôle qu'y joue la richesse.

Pour finir Testart s'intéresse aux répercussions sociales de l'invention de la monnaie, et au « retournement historique » entraîné par sa généralisation. Cette dernière, souligne-t-il, conduit à supplanter les obligations interpersonnelles par une obligation générale d'avoir de l'argent. « La monnaie, c'est l'invention de l'anonymat" (p. 48). Il souligne enfin qu'avec l'invention de la monnaie, il y a « substitution d'obligations multiples vis-à-vis de personnes elles-mêmes multiples par une obligation générale vis-à-vis d'une chose elle-même générale » (p. 53). C'est dire l'ampleur de vue qui le caractérise, dans tous les domaines qu'il aborde.

L'esclavage

La réflexion menée par Testart sur l'esclavage, essentiellement dans son ouvrage de 2001, *L'esclave, la dette et le pouvoir*, est particulièrement riche et stimulante. Par un raisonnement d'une grande finesse, il démontre que l'esclavage ne peut se définir comme une forme de propriété (p. 21 sq.), en se basant sur l'analyse de son statut juridique, de son rôle dans la société et de son devenir (adoption, affranchissement, incorporation) : ce sont là des points essentiels de différenciation des sociétés entre elles (p. 26-43). Toutefois l'esclavage n'en est pas moins un "élément de richesse", comme il l'affirme plus tard⁸.

Délaissant ce domaine, il insiste dans ce livre sur l'importance de l'esclavage pour dettes et considère que cette forme d'esclavage constitue un terrain favorable à l'émergence de l'État. L'esclavage pour dettes est, bien évidemment, la conséquence d'un manque de richesse, et l'on peut donc considérer que son étude constitue l'un des multiples aspects de l'anthropologie de la richesse.

Le lien de l'esclavage avec la richesse est repris dans *Eléments de classification* (2005a), où Testart remarque que l'esclavage est très répandu dans les mondes II et III, mais qu'il est absent du monde I. Venons-en donc à cet ouvrage.

Eléments de classification des sociétés

Du point de vue de l'anthropologie de la richesse, ce livre est essentiel⁹. C'est en effet en fonction du rôle qu'y joue la richesse que Testart y établit sa classification générale des sociétés humaines. Il distingue ainsi (p. 31) :

- le monde I : celui des sociétés où la notion de richesse est inexistante. C'est essentiellement celui des chasseurs-cueilleurs non-stockeurs, où les épouses s'obtiennent non par paiement, mais notamment par bride service.

⁸ Testart, 2005a : 43.

⁹ Testart, 2005a.

- le monde II : la terre est accessible à tous et la cultiver permet de bénéficier de ses fruits (c'est le type de propriété foncière que Testart appelle « usufondée », fondée par l'usage). La richesse y permet d'assurer son existence sociale (paiement du prix de la fiancée, du prix du sang, dépenses de prestige) mais la terre ne peut être louée à un tiers et donc seule sa culture permet d'en tirer bénéfice. Elle ne peut faire l'objet d'un investissement économique (achat) pour en tirer profit (par location). Ce monde est aussi le monde de la dette (p. 32), celui des *big men* (p. 44) et de l'ostentation car c'est la seule manière d'utiliser un surplus de richesse (p. 45). On y observe une différenciation sociale selon la richesse (p. 47), la stratification sociale peut être présente, ainsi que la menace de mise en dépendance pour cause d'insolvabilité (p. 48).

- le monde III : c'est le monde de la propriété "fundiaire", c'est-à-dire celui où un propriétaire peut louer sa terre pour en tirer bénéfice. Plus largement, c'est le monde où la richesse peut être investie pour « faire des petits ». C'est « la terre d'élection de la problématique marxiste qui oppose les propriétaires des moyens de production et ceux qui en sont dépourvus" (p. 31).

Si Testart décrit longuement les caractéristiques du monde II, il s'étend beaucoup moins sur celles du monde III, et encore moins sur la limite entre les deux. Il en donne la raison suivante : « J'ai déjà dit qu'aucun travail systématique d'ensemble n'avait été fait sur la propriété et je ne saurais commenter avec la moindre précision la limite entre monde II et III." (p. 33). Par contre c'est bien sur la base d'une étude comparative *systématique* qu'il établit sa distinction entre le monde I et le monde II. Cette étude porte sur 400 sociétés et se base sur un seul critère tenu pour décisif, celui des prestations matrimoniales. Les sociétés sont classées dans l'un ou l'autre monde selon que ces prestations comportent ou non la présence de biens matériels standardisés (prix de la fiancée)¹⁰ (p. 33).

En d'autres termes, la distinction entre le monde I et le monde II se base sur un critère clair, la présence ou non du prix de la fiancée, mais celle entre monde II et le monde III est moins assurée. Comme le remarque l'auteur, l'étude comparative systématique des divers régimes de propriété (foncière en premier lieu, mais pas uniquement) qui pourrait permettre d'établir plus solidement cette distinction entre le monde II et le monde III n'a pas été menée. Elle serait d'ailleurs d'une extrême complexité, et n'est abordée que très partiellement dans quelques articles¹¹. Sur le seul continent africain, la propriété de la terre relève de régimes juridiques extrêmement variés qu'il y aurait lieu de comparer en détail. C'est là un champ de recherche difficile où Testart s'est assez peu aventuré. Tout, ou presque, reste à faire dans ce domaine et le mérite de Testart aura été surtout de souligner l'intérêt d'une telle entreprise.

La circulation de la richesse

Outre la classification générale des sociétés en trois mondes, selon le rôle qu'y joue la richesse, c'est dans le domaine de la circulation des biens que l'apport de Testart à l'anthropologie de la richesse est le plus décisif. Il travaille ce sujet au fil de très nombreuses publications qui s'échelonnent au fil du temps¹². Elles ont trait à des sujets extrêmement variés, mais qui ont tous ce dénominateur commun qu'est la circulation de la richesse : il s'agit du partage du butin de chasse, des prestations matrimoniales (nombreux textes sur la dot et le prix de la fiancée, de l'esclavage pour dettes, du pillage, des échanges marchands ou non, de la redistribution (Testard 2005b, critique de la trilogie de Karl Polanyi (1982), auteur qui répartit les sociétés en trois catégories selon qu'il s'y pratique la réciprocité, la redistribution, ou l'échange).

¹⁰ Le montant de cette prestation n'est pas pris en compte.

¹¹ Testart, 2003a ; 2003b ; 2004.

¹² Citons notamment Testart, 1987 ; 1989 ; 1996 ; 1996/1997 ; 1998 ; 1999 ; 2000a ; 2000b ; 2001c ; 2001d ; 2002a ; 2002b ; 2002c ; 2003b ; 2005b ; 2010 ; 2013a ; 2013b.

Ce qu'il importe à ce propos de souligner, c'est la rigueur de la réflexion menée par Alain Testart sur la circulation des biens. Elle débouche sur une nouvelle proposition théorique d'importance capitale, à savoir sa typologie des divers modes de transfert. Le raisonnement de Testart démolit l'analyse du don menée par Marcel Mauss dans *l'Essai sur le don*, avec ses trois obligations indissociables de donner, recevoir et rendre. Il n'y a pas lieu ici de reprendre la démonstration que Testart conduit pas à pas sur ce sujet. Il suffit de se reporter à ses articles de 1998¹³ ou de 2013¹⁴, et surtout à son œuvre magistrale de 2007, *Critique du don. Études sur la circulation non marchande*. Cet ouvrage inclut des versions remaniées d'articles parus précédemment¹⁵, ce qui témoigne du temps long sur lequel il a mené cette réflexion.

Comment procède Testart ? Comme à son habitude, il commence par une analyse du sens des termes, à partir de situations très concrètes : l'achat d'un steak chez le boucher, l'échange de billes entre gamins. Ces exemples le mènent à circonscrire par étapes le sens du mot « donner » et les confusions sous-jacentes que ce terme polysémique implique. Son raisonnement le conduit, suite à un examen rigoureux des divers aspects des échanges abusivement qualifiés de dons, à établir que tout transfert de bien doit s'analyser selon trois critères essentiels : l'existence ou non d'une contrepartie (le contre-don de Mauss), le caractère immédiat ou différé de cette contrepartie, et son exigibilité. Ces critères permettent de distinguer trois types de transferts, selon la présence ou l'absence de chacun d'eux. On aboutit ainsi à une première catégorie, le don, qui est un transfert souvent avec contrepartie. Celle-ci est différée, mais non exigible, et c'est sur ce point que le don s'oppose à l'échange dont la contrepartie, différée ou non, est exigible (exemple : l'échange marchand). Don et échange s'opposent à un troisième type de transfert, exigible mais dénué de contrepartie. Faute d'un meilleur terme, Testart appelle ce troisième type de transfert "T3T" (transfert du troisième type). Son prototype est l'impôt. Le tableau qui suit résume cette typologie :

Nature du transfert	Don	Échange	T3T
Avec contrepartie	oui ou non	oui	non
Contrepartie différée	oui ou non	oui ou non	-
Contrepartie exigible	non	oui	-

Testart n'a pas lui-même dressé ce tableau, mais il résulte très clairement des distinctions qu'il établit entre ces trois modes de transfert. L'élément essentiel qu'il introduit dans son analyse, et grâce auquel ses propositions théoriques vont beaucoup plus loin que *l'Essai sur le don* de Mauss, est d'ordre juridique : le caractère exigible ou non de la contrepartie qui fait suite au premier transfert. Ce sont d'ailleurs souvent des arguments juridiques qui signent l'originalité de ses analyses¹⁶. Toujours est-il que cette typologie des transferts de biens constitue un apport théorique d'une grande importance, car elle conduit à clarifier de façon désormais incontournable toute étude sur la circulation de la richesse. Avec la typologie des sociétés humaines en trois mondes, c'est un legs scientifique essentiel que nous laisse ici Testart.

Le colloque « Richesse et sociétés »

¹³ Testart, 1998.

¹⁴ Testart, 2013a.

¹⁵ Testart 2007 : 6, note 1.

¹⁶ Tel est le cas notamment de son analyse du statut de l'esclave.

J'évoque pour finir ce colloque, car il fut l'occasion pour Testart de développer de nouvelles idées. La grande richesse de son œuvre, en matière d'anthropologie économique, souligne deux faits avec éclat. Le premier, c'est que l'étude de l'économie ne saurait être l'apanage de la seule science économique, que cette dernière prétend s'approprier, et le second, que l'anthropologie économique elle-même ne saurait se limiter à l'étude du don. Tels sont les constats que nous avons voulu illustrer, Cécile Michel et moi, avec notre colloque « Richesse et Sociétés » qui s'est tenu à Nanterre en juin 2012. C'est sur « la richesse ailleurs » qu'ont porté nos interrogations d'ethnologues et d'archéologues, en soulignant les multiples questions qui se posent. Et tout d'abord, qu'est-ce que la richesse ? Quelles conceptions lui sont liées, comment se définit-elle, de quoi se compose-t-elle ? Comment devient-on riche ? Quels sont les sources, les facteurs et les stratégies qui mènent à la richesse ? Quelles sont ses manifestations et quels en sont les effets ? Quels sont les modalités et les canaux de circulation, interne et externe, de la richesse ? Y a-t-il de grandes disparités de fortune entre individus, entre jeunes et vieux, entre hommes et femmes, avec quelles conséquences ? Quels rapports s'observent entre la richesse et le statut, la stratification ou la classe sociale ? Quels sont ses liens avec le pouvoir ? Avec la religion ? Avec le surnaturel ? L'ouvrage publié l'année suivante aborde ces questions pour une grande variété de sociétés actuelles ou passées.

Dans son introduction¹⁷ à ce livre, Testart reprend diverses considérations déjà exprimées sur la richesse mais surtout, il développe son propos sur les « sociétés du luxe et de la misère ». L'idée, esquissée l'année précédente dans *Avant l'histoire*¹⁸ (2012), est que les « sociétés du luxe et de la misère » ne se trouvent que dans le monde III, du fait que « la misère naît avec la propriété foncière » (2012 : 418). Il va plus loin ici, en affirmant que l'un des corrélats économiques *les plus importants* de la propriété foncière (monde III) est le luxe et la misère. Les disparités de richesse, certes, sont quasiment universelles, comme il l'a maintes fois souligné, et la différence entre les riches et les pauvres est donc ordinaire, mais quand elle devient colossale, on passe à un régime différent et il y a lieu de "distinguer entre pauvreté/richeesse et misère/luxe". La misère devient "structurelle", c'est l'un "des corrélats les plus évidents de la propriété foncière », parce que « le régime de la propriété foncière suffit à engendrer sur la seule base de l'économie la vie luxueuse des classes dominantes » (p. 19-20). Cette situation, poursuit Testart, s'observe dans la Rome impériale, l'Angleterre victorienne, un peu partout en Eurasie à l'aube de l'histoire, en Inde, en Chine au I^{er} millénaire avant J.-C., etc. : « les cas de misère s'y multiplient, les citoyens criblés de dettes fuyant à l'étranger tenter une nouvelle vie, vendant leur progéniture en esclavage, etc. ». Et notre auteur d'ajouter : « On l'aura noté, ce sont aussi les époques où apparaissent ces religions de la compassion, religions de l'amour (le christianisme) ou qui professent que le monde est fondamentalement mauvais (bouddhisme). » (p. 20.)

Testart conclut en insistant sur l'extrême diversité de la richesse selon les sociétés, d'où résulte la diversité des structures économiques, des régimes juridiques qui leur sont associés, et des formes sociales. C'est dire l'ampleur de l'entreprise que constitue l'étude de la richesse, que notre livre *Richesse et sociétés* illustre de quelques exemples.

Conclusion

L'impact de la richesse est donc énorme, mais il ne se fait pas seulement sentir sur l'économie, le droit ou les "formes sociales". Il influence aussi sur le politique et le religieux. Le lien entre richesse et régime politique, pour sa part, a été souligné maintes fois par Testart. Tel est le cas

¹⁷ Testart, 2013c.

¹⁸ Deux chapitres entiers (IX et X) de cet ouvrage portent sur la richesse.

par exemple dans *Des dons et des dieux*, où Testart exprime l'idée que l'esclavage pour dettes constitue un terrain favorable à l'émergence de l'État. Quant au lien entre richesse et religion, il le souligne dans ce même livre où il note l'analogie que l'on peut observer entre la forme de la religion et la forme de la société. Sa remarque sur les causes sociologiques des « religions de la compassion » en est un autre exemple.

Bref, il est clair que l'étude de la richesse irrigue, à tous les niveaux, la compréhension des sociétés humaines. L'œuvre de Testart dans son ensemble en est une démonstration éclatante. La portée vaste et brillante de ses travaux ne saurait, à l'évidence, se comparer à l'humble échelle de mes analyses d'ethnologue de terrain. Pourtant je constate une certaine convergence dans nos démarches scientifiques que j'aimerais souligner. Chez les pasteurs toubou, nomades sahariens, j'ai montré que la circulation du bétail (leur seule richesse) détermine les droits sur les animaux, car ces droits diffèrent selon la provenance du bétail. L'étude de ces droits est incontournable (et Testart, dans ses propres analyses, insiste lui aussi sur l'importance de la dimension juridique des faits), car leur prise en compte éclaire la nature des relations sociales : relations hommes/femmes, relations de couple, de parenté et d'alliance. De ces faits découle la relative indépendance de chaque cellule familiale, dont la conséquence est l'anarchie politique à l'échelle globale de cette société.

C'est dans une démarche voisine que Testart, sur la base du rôle qu'y joue la richesse, répartit les sociétés humaines en trois mondes. De la même manière, nous partons, lui et moi, de considérations très concrètes pour expliquer des réalités plus abstraites et chacun à notre niveau, nous avons établi la preuve que l'étude de la richesse est une clé d'entrée absolument cruciale si nous voulons comprendre quelque chose aux sociétés humaines.

Bibliographie

BAROIN, C.

— 1985, *Anarchie et cohésion sociale chez les Toubou : les Daza Kécherda (Niger)*. Cambridge : Cambridge University Press/Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, coll. "Production pastorale et société".

— 2003 a "Du sable sec à la montagne humide, deux terrains à l'épreuve d'une même méthodologie", mémoire principal d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), université de Paris X.

— 2003 b, Compte rendu de TESTART Alain (éd.), 2001, *Aux origines de la monnaie*, Paris : Editions Errance, *Journal des africanistes*, 73 (1) : 181-185.

BAROIN, C. et MICHEL, C. (éds.)

2013, *Richesse et sociétés*, Paris, De Boccard, coll. "Colloques de la Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès", n° 9.

BRETON, S. (éd.)

2002, "Questions de monnaie", n° spécial, *L'Homme* 162.

CARRIER, J. G. (ed.)

2005, *A Handbook of Economic Anthropology*. Cheltenham (Royaume Uni), Northampton, (MA, Etats Unis), Edward Elgar.

CARRIER J. G. et KALB, D. (eds.)

2015, *Anthropologies of Class: Power, Practice and Inequality*. Cambridge, Cambridge University Press.

GRAEBER, D.

2011, *Debt: The First 5,000 Years*, Brooklyn, New York, Melville House, (2013, *Dettes : 5000 ans d'histoire*, trad. de l'anglais par P. Chemla, Arles, Actes Sud).

HANN, C. et HART, K.

2011, *Economic Anthropology: History, Ethnography, Critique*. Cambridge, (Royaume-Uni), Malden (MA, Etats-Unis), Polity.

MAUSS, M.

1923-1924, "Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques", *L'Année sociologique*, seconde série.

PION, P. et FORMOSO, B. (éds.), avec la collaboration de Etienne, R.

2012, *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs...*, Paris, De Boccard, collection "Colloques de la Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès", n° 8.

POLANYI, K.

1982, *La grande transformation : aux origines économiques et politiques de notre temps*, trad. de l'anglais par C. Malamoud, Paris, Gallimard, coll. "Bibliothèque des sciences humaines".

TESTART, A.

— 1987 "Game sharing systems and kinship systems among hunter-gatherers", *Man* 22 : 287-304.

— 1989 "Aboriginal social inequality and reciprocity", *Oceania* 60 (1) : 1-16.

— 1996 "Le prix de la fiancée et autres prestations destinées aux parents de l'épouse dans quelques sociétés primitives", *Annales de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand* 32 : 235-267.

— 1996/1997 "Pourquoi ici la dot et là son contraire? Exercice de sociologie comparative", *Droit et cultures* 32 : 7-36 ; 33 : 117-138 ; 34 : 99-134.

— 1997 "Les trois modes de transfert", *Gradhiva* 21 : 39-58.

— 1998 "Uncertainties of "the obligation to reciprocate" : A critique of Mauss", in W. James, et N. Allen (éds.) *Marcel Mauss : A centenary tribute*. Oxford : Berghahn Books.

— 1999 "Le potlatch entre le lustre et l'usure : Contribution à la sociologie de la Côte nord-ouest", *Journal de la Société des Américanistes* 85 : 9-41.

— 2000a "Importance et signification de l'esclavage pour dettes", *Revue Française de Sociologie* 41 : 609-641 (2002 "The extent and significance of debt slavery", *Revue Française de Sociologie, Supplement, An Annual English Selection*, 43 : 173-204).

— 2000b "L'esclavage pour dettes en Asie orientale", *Moussons* 2 : 3-29.

— 2001a *L'esclave, la dette et le pouvoir : Etudes de sociologie comparative*, Paris, Editions Errance.

— 2001b *Aux origines de la monnaie*, (A. Testart (éd.)) Paris, Editions Errance.

— 2001c "Nouvelles hypothèses sur la dot", *Droit et culture* 42 : 183-210.

— 2001d "Echange marchand, échange non marchand", *Revue Française de Sociologie* 42 : 719-748.

— 2003a "Propriété et non propriété de la terre : L'illusion de la propriété collective (1ère partie)". *Etudes Rurales* 165-166 : 209-242.

— 2003b "Autour du droit de pillage", *Droit et cultures* 45 : 9-30.

— 2004 "Propriété et non propriété de la terre : La confusion entre souveraineté politique et propriété foncière (2ème partie)". *Etudes Rurales* 169-170 : 149-178.

— 2005. *Eléments de classification des sociétés*, Paris : Editions Errance, 160 p.

- 2005 "Les royautés archaïques sont-elles marquées par la redistribution ? Critique de la trilogie : réciprocité, redistribution, échange", in Ph. Clancier, F. Joannès, P. Rouillard. et A. Tenu (éds.) *Autour de Polanyi : Vocabulaire, théories et modalités des échanges, Actes de la rencontre de Nanterre, 12-14 juin 2004*, Paris, De Boccard.
 - 2006 *Des dons et des dieux : Anthropologie religieuse et sociologie comparative*, Paris, Editions Errance.
 - 2007 *Critique du don : Etudes sur la circulation non marchande*, Paris, Editions Syllepse, coll. "Matériologiques".
 - 2010 "Prostitution and selling children as slave", in P. Le Roux, J. Baffie et G. Beullier (éds) *The Trade in Human Beings for sex in Southeast Asia*, Bangkok, White Lotus : 1-16.
 - 2012 *Avant l'histoire : l'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*, Paris, Gallimard, coll. "Bibliothèque des Sciences Humaines".
 - 2013a "What is a gift ?" *HAU, Journal of Ethnographic Theory* 3 (1): 249–261.
 - 2013b "Reconstructing Social and Cultural Evolution: The Case of Dowry in the Indo-European Area", *Current Anthropology* 53 : 23-50.
 - 2013c "Les métamorphoses de la richesse", in C. Baroin C. et C. Michel (éds), *Richesse et Sociétés*. Paris, De Boccard : 13-22.
- TESTART, A., LECRIVAIN, V. et GOVOROFF, N.
- 2002a "Les prestations matrimoniales", *L'Homme* 161 : 165-196.
 - 2002b "Le prix de la fiancée : Richesse et dépendance dans les sociétés traditionnelles", *La Recherche* 354 : 34-40.
- TESTART, A., LECRIVAIN, V. KARADIMAS, D. et GOVOROFF, N.
- 2002 "Prix de la fiancée et esclavage pour dettes : Un exemple de loi sociologique", *Etudes Rurales* 159-160 : 9-33. [reproduit in Testart, A. 2001 *L'esclave, la dette et le pouvoir : Etudes de sociologie comparative*. Paris : Editions Errance.]